

Chiffre du mois

4,3%

C'est la hausse du nombre d'exportateurs enregistrée au 1^{er} semestre 2010 par rapport à la même période, en 2009. Il s'agit de la première augmentation enregistrée depuis 2002.

Site du mois

www.net-entreprise.fr

Le portail dédié aux démarches administratives des professionnels fête ses 10 ans. Un service utilisé par 1,7 million d'entreprises, soit plus d'une sur deux.

Dossier



Revitalisation des territoires : des prêts bonifiés et garantis par l'État

Par Patrick Williatte,

Chargé de mission réindustrialisation-révitilisation des territoires à la DGCIS

Créé par l'État en 2009, le Fonds national de revitalisation des territoires (FNRT) permet aux PME situées sur des territoires labellisés où l'effort de revitalisation est insuffisant d'obtenir des prêts pour la revitalisation des territoires (PRT). Ces derniers sont destinés à soutenir les projets de développement et à financer des dépenses, matérielles et immatérielles, qui, en l'absence de garanties, sont jugées trop risquées par des établissements prêteurs classiques.

Annoncée en février 2008 par le président de la République sur le site de Metaleurop, la création du FNRT, un fonds de garantie, complète l'obligation légale de revitalisation à laquelle sont assujetties les entreprises de plus de 1 000 salariés amenées à licencier. Financé par la Caisse des dépôts et consignations et le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le fonds dispose, sur trois ans, d'une enveloppe de 45 M€, permettant à Oséo d'octroyer jusqu'à 135 M€ de prêts revitalisation des territoires.

Pour financer quoi ?

Destiné à renforcer le haut de bilan, le PRT peut quasiment être considéré comme un apport de fonds propres. Il ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle ou garantie personnelle délivrée

par le bénéficiaire. Souple avec des durées adaptées aux projets (de 5 à 10 ans), il peut être assorti d'un différé d'amortissement de deux ans. Lié à un projet de développement, il finance des besoins difficilement pris en compte par les banques : besoin en fonds de roulement, frais et dépenses matériels et immatériels à faible valeur de gage (aménagement de locaux, plan marketing, formation de personnel, lancement de produit, etc.).

Qui peut en bénéficier ?

À la demande des préfets, 54 territoires, caractérisés par une sinistralité importante, ont été labellisés depuis le printemps 2009. Le PRT s'adresse aux PME de 10 à 500 salariés (non détenues par un groupe de plus de 1 000 salariés), dont la cotation Banque de France se situe entre 4 et 5, et aux

« Lié à un projet de développement, le PRT finance des besoins difficilement pris en compte par les banques. »

Actualités

→ Mise en œuvre du grand emprunt national

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'investissements d'avenir (ou grand emprunt), plusieurs conventions d'une durée de 10 ans ont été signées et publiées au *Journal officiel* depuis juillet. Une convention, conclue avec Oséo, prévoit de renforcer les capacités d'intervention de l'organisme en faveur des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire). Oséo disposera ainsi d'1 Md€ pour intensifier ses actions de soutien à l'innovation, de garantie de financement ou de cofinancement bancaire des entreprises.

Signée avec la Caisse des dépôts et consignations, une deuxième a pour objectif d'améliorer le financement en fonds propres des PME innovantes en

phase d'amorçage. Le montant engagé par le programme d'investissements d'avenir pour cette action représente 400 M€.

Une troisième vise à mettre en place le Fonds national pour la société numérique, doté de 4,25 Mds€ et géré par la Caisse des dépôts. Ce fonds aura pour mission de soutenir le déploiement de réseaux à très haut débit ainsi que les usages, les services et les contenus numériques innovants.

📧 www.competitivite.gouv.fr

@ ferdinand.tomarchio@finances.gouv.fr

→ Les chèques-vacances accessibles aux PME

Dans le cadre de la loi de développement et de modernisation des services touristiques, une convention entre l'Agence nationale des chèques-vacances et sept partenaires spécialisés dans les services et le conseil aux entreprises a été signée en juin dernier. Elle vise à simplifier et à renforcer la diffusion de chèques-vacances dans les PME employant moins de 50 salariés, dépourvues de comités d'entreprise. Ce sont ainsi 5,8 millions de salariés travaillant dans 1,2 million d'entreprises qui pourront bénéficier de cet avantage social.

📧 www.tourisme.gouv.fr

@ laurence.dermenonville@finances.gouv.fr

créations d'entreprises issues de la reprise d'établissements de moins de 500 salariés. Sont exclues les entreprises de moins de trois ans ou en difficulté au sens de la réglementation européenne, et les créations pures d'activité. Le projet vise à créer ou maintenir 10 à 50 emplois, par le développement de l'activité, la reprise d'un établissement, le changement fondamental de procédés de production, la diversification de la production et le renforcement du fonds de roulement. Enfin, le PRT nécessite un financement complémentaire, apports en fonds propres (capital risque, capital développement, investisseurs, etc.) ou prêt bancaire, en règle générale à raison de 1 pour 1. Son montant est compris entre 100 000 et 1 M€, sur une durée de 5 à 10 ans.

Une gestion au plus près des territoires

La gestion du PRT a été voulue déconcentrée. Un comité de pilotage local, présidé par le Préfet et composé notamment de représentants d'Oséo, de la DATAR, de la Caisse des dépôts et consignations et des Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), procède à un examen de

chaque projet, évaluant son intérêt et son impact sur l'emploi. L'expertise financière est ensuite confiée à Oséo. Depuis avril 2009, 132 PRT ont été accordés, pour un montant global de 33,5 M€. Soit, en moyenne, près de 254 000 € pour chacune des 132 PME bénéficiaires.

Demande de PRT, mode d'emploi

Le dossier à constituer est similaire à celui d'une demande de prêt classique. Il comprend une présentation complète de l'entreprise et du projet, avec le programme d'investissement, les comptes prévisionnels et les financements complémentaires.

Les entrepreneurs sont invités à s'adresser à un chargé d'affaires Oséo ou à tout autre acteur du développement économique local (CCI, DIRECCTE, etc.).

À noter : il est possible de bénéficier, par le biais d'Oséo, d'une aide technique pour la finalisation et la présentation du projet.

📍 Le site d'Oséo : www.oseo.fr

@ Contact DGCS : patrick.williatte@finances.gouv.fr



Interview **Christophe Desmarez**, président du groupe Mecanorex

« Un vrai coup de pouce pour traverser la crise »

Spécialisée dans la mécanique industrielle, l'entreprise Paquet a rejoint en 2003 le groupe Mécanorex. Après plusieurs années de croissance, elle a recouru, fin 2009, à un PRT pour réunir les conditions de son développement à moyen terme.

Pourquoi avez-vous sollicité un financement ?

Créée en 1951, Paquet emploie aujourd'hui 75 personnes à Haumont, dans le Nord. Nous sommes spécialisés dans l'usinage de grosse capacité – pour lequel nous disposons d'un important parc machines –, la mécano-soudure et la maintenance sur site. Entre 2003 et fin 2008, notre chiffre d'affaires a régulièrement progressé, passant de 5 à 8,3 M€. Mais, comme beaucoup d'entreprises, nous avons dû, en 2009, faire face à une importante baisse d'activité. Par ailleurs, notre métier impliquant de lourds investissements machine, nous présentions un bilan déséquilibré et devions impérativement renforcer nos fonds propres.

Comment avez-vous choisi de recourir à un PRT ?

Fin 2009, j'ai assisté à une présentation du FNRT. J'ai ensuite évoqué la possibilité de solliciter un PRT avec notre conseillère locale de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale). J'ai recherché et obtenu un cofinancement auprès d'établissements bancaires, puis nous avons monté notre dossier, qui est passé en commission en janvier 2010. En avril, les fonds étaient disponibles : 300 000 €, remboursables sur cinq ans, après un différé d'amortissement

de 24 mois. Ce différé représente un vrai plus, rarement accordé par les banques en raison du risque qu'il représente.

Comment avez-vous utilisé votre PRT ?

Le PRT nous a permis d'acheter un tour parallèle à commande numérique, un investissement coûteux mais nécessaire, et de renforcer notre trésorerie pour accompagner notre reprise d'activité, notamment en finançant l'achat de matières. D'ici à 2012, nous prévoyons également de créer 15 emplois supplémentaires, de développer notre département maintenance et d'étoffer notre bureau d'études pour mieux travailler à l'international.

Le PRT a-t-il contribué au développement de votre entreprise ?

Sans ce prêt, nous aurions certainement dû licencier. En période de croissance, il est facile d'obtenir des financements. Quand, en revanche, la conjoncture devient moins favorable, les organismes prêteurs durcissent leurs conditions d'octroi et demandent bien trop de garanties. Je suis très satisfait du FNRT, de sa réactivité. L'État a beaucoup œuvré pour soutenir les PME pendant cette crise. En l'absence de dispositifs comme le PRT, nombre d'entre elles n'auraient pas survécu !

📍 Le site de Paquet : www.ets-paquet.fr

Actualités

→ Création du label « Entreprise innovante des pôles »

Beaucoup d'entreprises, fortement impliquées dans des projets de R&D, ont besoin d'accroître leurs capitaux propres pour passer le cap de la mise sur le marché, lancer la phase de commercialisation de leurs innovations et accélérer leur développement. Le label « Entreprise innovante des pôles » a été lancé en juin dernier afin de permettre aux TPE et PME membres d'un pôle de compétitivité d'accroître leur visibilité auprès des investisseurs privés, et d'accéder plus facilement aux financements. Chaque pôle labellisera les entreprises candidates après sélection par un comité pluridisciplinaire. Près de 25 pôles ont d'ores et déjà signé la charte nationale leur permettant de délivrer ce label.

📍 www.competitivite.gouv.fr

@ helene.clement@polinvest.org

→ Un pack « Logiciels Libres Créateur/ Repreneur d'Entreprise Artisanale »

Avec le soutien du conseil régional de Picardie et de l'Union européenne via le FEDER, la chambre des métiers et de l'artisanat de la Somme a développé une suite de logiciels en licence Creative Commons adaptée aux besoins des créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales. Le pack se présente sous la forme d'un DVD contenant plus de 40 logiciels libres et pré-paramétrés concernant la gestion commerciale, la bureautique, la comptabilité-gestion, etc. Immédiatement opérationnelle, cette boîte à outils est aussi librement téléchargeable à partir du site www.cma80.fr. Enfin, une formation et un service d'assistance téléphonique peuvent être proposés aux utilisateurs.

📍 www.cma80.fr

→ Un blog sur le marketing

Du nouveau sur le site réalisé par l'Adetem (Association nationale des professionnels du marketing) avec le soutien de la DGCS et mis en ligne en février dernier : le blog www.marketingpourpme.org permet aux entreprises d'être informées des nouvelles publications de fiches pratiques sur le site Internet, des mises à jour, des prochains rendez-vous de présentation de la boîte à outils (salons, interventions, etc.), de l'actualité du secteur et des dates de conférences sur le sujet. Une rubrique est dédiée aux commentaires des utilisateurs.

📍 www.marketingpourpme.org

@ fabienne.gensollen@finances.gouv.fr



Interview **Pierre Georgel**, président d'Ecovegetal

« Le PRT nous donne un temps d'avance »

Pérenniser une activité sur un marché en devenir suppose d'importants investissements. Le PRT offre aux entreprises comme Ecovegetal une véritable souplesse, et le temps de se développer sans devoir immédiatement penser rentabilisation.

Quelle est la caractéristique d'Ecovegetal ?

Ecovegetal est né de la rencontre, en 1999, entre un agriculteur, Francis Pelletier, et un architecte paysagiste, moi-même. Je m'intéressais aux toitures végétalisées depuis le milieu des années 80. À l'époque, tout était à imaginer : les techniques, mais aussi le marché. Nous avons donc développé nos propres solutions, et contribué à créer l'Adivet, une association destinée à activer le marché. En 2002, avec Ecovegetal, nous avons entrepris d'industrialiser nos procédés. Aujourd'hui, nous avons deux métiers : les toitures végétalisées et les parkings perméables (végétalisés ou minéraux). Nos produits – conçus à partir de matières recyclées et majoritairement recyclables – s'adressent aux professionnels de la construction et de l'aménagement. Notre objectif est d'améliorer le climat en ville, en luttant contre l'effet « îlot de chaleur » dû à l'imperméabilité des sols urbains. Une toiture végétalisée ou un parking perméable produit un effet fraîcheur mesurable. C'est aussi une surface de biodiversité, visuellement agréable... ce qui n'est pas négligeable !

Comment avez-vous choisi de recourir à un PRT ?

Une entreprise comme la nôtre est par essence perpétuellement en avance sur son marché. Il lui faut constamment investir, tant en moyens de production qu'en marketing. L'an dernier, en raison de la conjoncture, les banques rechignaient à nous financer. Ne pouvant pas indéfiniment alourdir notre caution personnelle, nous nous sommes tournés vers le PRT. Notre conseiller Oséo nous a beaucoup aidé à formaliser notre dossier. Nous avons emprunté 250 000 € et nos trois banques, mises en confiance par cette caution de l'État, ont accepté de cofinancer notre projet. Au total, nous avons ainsi pu lever 1 M€.

Quels sont, selon vous, les principaux avantages du PRT ?

L'absence de garantie est déterminante. Le différé d'amortissement nous offre aussi une visibilité appréciable. Il nous permet d'investir,

de mettre en œuvre de nouveaux moyens de production sans devoir immédiatement les rentabiliser. Nous disposons du temps nécessaire pour mettre nos outils au point, familiariser nos personnels avec ces nouvelles techniques et bien sûr entreprendre de les commercialiser. Dans un métier comme le nôtre, pouvoir anticiper est indispensable. Le PRT est un dispositif très souple, l'un des meilleurs pour développer l'emploi et revitaliser des territoires. La région de Dreux, naguère orientée mécanique, électronique et automobile, est aujourd'hui en pleine mutation. Les personnels qualifiés ne manquent pas. Et le PRT nous permet de leur offrir un avenir professionnel.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Nous réalisons un chiffre d'affaires annuel de 9,5 M€ et employons, sur quatre sites, 53 collaborateurs, dont six nous ont rejoint depuis début 2010. Nous avons investi la totalité des fonds de notre PRT dans de nouveaux outils de production. À moyen terme, nous projetons de continuer à tisser notre toile : structurer davantage notre entreprise et nous développer à l'international par le biais de filiales. Nous comptons prospecter des marchés matures, comme l'Allemagne, la Suisse ou encore le Danemark, mais aussi des pays en voie de développement, à l'image du Maroc où nous nous apprêtons à implanter des parkings perméables. Il nous faut aussi continuer de promouvoir nos concepts, lutter encore et toujours contre les idées reçues, même si le Grenelle de l'Environnement a nettement contribué à changer les mentalités. Nous prévoyons, dans les années à venir, d'étoffer nos effectifs et d'embaucher une quinzaine de nouveaux collaborateurs. Le PRT nous y aide, mais aussi le prêt Participatif d'Oséo, dont nous avons été, dès sa création, parmi les premiers à bénéficier.

📍 Le site d'Ecovegetal : www.ecovegetal.fr

📍 Le site de l'Adivet : www.adivet.net

→ 3^e appel à projets « Commerce de proximité et services connexes »

L'appel à projets concerne la création de services connexes liés à une activité commerciale. Par exemple les concepts de « points multiservices », qui consistent en la création d'un espace de services au sein de l'espace commercial (ou en annexe de celui-ci) ; également les « boutiques multiservices », qui se caractérisent par une offre très diversifiée, s'adressant plus particulièrement aux citoyens (billetterie, services de stationnement, etc.). L'appel à projets concerne également toute autre proposition axée sur la création et le développement de services complémentaires innovants proposés à la clientèle de proximité. Date limite de réception des dossiers : 22 octobre 2010.

📍 www.pme.gouv.fr

@ brigitte.rondeau@finances.gouv.fr

→ Lancement du programme national « très haut débit »

Le programme vise à accélérer le déploiement du très haut débit, levier essentiel de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité des territoires français. Dans le cadre de son lancement, un appel à projets pilotes est adressé aux collectivités territoriales situées en zones à faible et moyenne densité et en partenariat avec les opérateurs nationaux. Les projets retenus pourront être financés jusqu'à 500 000 €. Pour en savoir plus et télécharger le dossier de candidature :

📍 www.telecom.gouv.fr

@ pascal.dagras@finances.gouv.fr

→ Publication des appels à propositions ICT et du programme de travail ICT 2011

Dans le cadre du volet « Coopération » du 7^e Programme cadre, la Commission européenne a publié, au *Journal officiel* du 20 juillet 2010, les appels à propositions au titre de la thématique prioritaire « Technologies de l'information et de la communication (ICT) ». Y figure notamment le premier appel pour le partenariat public-privé sur l'Internet du futur, dont la date limite de candidature a été fixée au 2 décembre 2010. Parallèlement, la Commission a rendu public le programme de travail ICT 2011 sur le site Internet de CORDIS. Celui-ci couvre l'ensemble des activités qui seront financées par le budget 2011 et 2012.

📍 <http://cordis.europa.eu>

@ patrick.schouller@finances.gouv.fr

Agenda

7 octobre

→ 3^e assises franco-allemandes de l'Embarqué

À Bercy. Le point sur les marchés allemand et français, la formation (avec une table ronde entre DRH et représentants d'écoles) et les innovations liées aux systèmes embarqués. Temps forts à ne pas manquer : la présentation du volume 2 du livre blanc des systèmes embarqués et la remise des 3^e Trophées de l'embarqué.

📍 www.embedded-symposium.eu

12 au 14 octobre

→ 12^e Salon des micro-entreprises

Palais des congrès de Paris. Consacré aux porteurs de projets, aux petites entreprises et aux auto-entrepreneurs, il propose des solutions pour créer, gérer ou développer son entreprise. Au programme également : conseils personnalisés, conférences et ateliers.

📍 www.salonmicroentreprises.com

18 au 22 octobre

→ Matériaux 2010

À Nantes. La rencontre entre acteurs français des matériaux, pour échanger sur les thématiques fortes en termes de conception et de fonctionnalisation de matériaux, d'applications innovantes, de caractérisations multi-échelles et de modélisations numériques. Informations et inscriptions sur :

📍 www.materiaux2010.net

21 octobre

→ 9^e rencontres de l'Ingénierie de la construction et de l'industrie

Au CNIT, à Paris. L'événement incontournable de la profession : un carrefour d'échanges et de dialogue privilégiés entre les donneurs d'ordre industriels, les maîtres d'ouvrage et les partenaires publics et privés. Au programme : « Les défis énergétiques et enjeux internationaux ».

📍 www.rencontres-ingenierie2010.com
@ sylvie.donne@finances.gouv.fr

21 octobre

→ Les assises de l'industrie

À Paris, organisées par L'Usine nouvelle. Un panorama de l'industrie française : les points clés de la compétitivité à l'horizon 2020, le développement de la compétitivité industrielle et l'innovation.

📍 <http://blog.usinenouvelle.com>

27 octobre

→ Colloque du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France

À Bercy. Le thème de la table ronde : « L'international, passeport pour la carrière d'ingénieur ». Objectif : faire comprendre aux jeunes ingénieurs l'importance de l'international, apporter des témoignages de vécu, expliquer les besoins des entreprises et leurs critères de recrutement.

📍 www.cnisf.org

16 & 17 novembre

→ Salon Mobilis – Strasbourg

Au programme cette année : tables rondes, ateliers, exposition, rendez-vous technologiques et Techno-Buzz, un nouvel espace de parole pour les entreprises adhérentes du pôle Véhicule du Futur.

📍 www.mobilisconference.com

17 & 18 novembre

→ Digiworld

À Montpellier. Forum international d'affaires autour de l'économie numérique : les réseaux sociaux ; la télé connectée et la vidéo on-line ; l'explosion des flux sur l'Internet ; les enjeux de la Net neutralité, etc.

📍 www.digiworldsummit.com

30 novembre au 3 décembre

→ 24^e salon Pollutec

À Lyon. Le salon mondial de référence pour les professionnels de l'environnement : 2400 exposants rassemblés autour des équipements, technologies de prévention et de traitement des pollutions.

📍 www.pollutec.com

Publications

→ DGCIS : bilan 2009 objectifs 2010

Le plan d'action de la DGCIS en faveur des entreprises : compétitivité, innovation, création et développement. Ses interventions dans différents secteurs : tourisme, commerce et artisanat, numérique, éco-industries, etc.

📍 www.pme.gouv.fr/informations/editions/catalogue-2010/data/catalogue.pdf

→ Rapport sur le dispositif juridique concernant les relations interentreprises et la sous-traitance

Le point sur le cadre juridique dans lequel s'inscrivent les relations clients fournisseurs ; les recommandations du médiateur pour favoriser les bonnes pratiques et rénover la législation en vigueur.

📍 www.mediateur.industrie.gouv.fr/pdf/rapport-volot-300810.pdf

→ Maintenance et réparation aéronautique

La présentation des branches de l'activité de maintenance, les données économiques et les perspectives d'activité face à l'évolution de la demande et des exigences des compagnies aériennes.

📍 www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes/aeronautique_maintenance/aeronautique_maintenance.pdf

→ Économie du design

L'offre, la demande, le poids économique du design ; les mutations du secteur et l'évolution des métiers du design ; les principales études européennes et 10 études de cas d'entreprises.

📍 www.industrie.gouv.fr/creation/etudes/RapportFinal27juilletbdef.pdf

→ L'innovation dans les PME : le rapport Oséo sur 2009

L'engagement marqué des entrepreneurs pour une innovation « verte » et responsable, quel que soit leur secteur d'activité ; la multiplication des projets collaboratifs entre entreprises ou entre acteurs publics et privés.

📍 www.oseo.fr/index.php/a_la_une/actualites/l_innovation_dans_les_pme_en_2009

→ Observatoire de l'emploi des ingénieurs diplômés

La 21^e étude socio-économique du CNISF : la formation, la rémunération et la satisfaction professionnelle des jeunes diplômés ; des témoignages sur leur situation face à l'emploi.

📍 http://enquete.cnisf.org/2010/Rapport_2010.pdf

Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

12, rue Villiot - 75 572 Paris Cedex 12

Directeur de la publication : Bruno Goubert

Contacts : lettre.dgcis@finances.gouv.fr

Murielle Pascal, Bertrand Lacour, Suzy Jacquot

Photos : droits réservés • ISSN 2108-1468

Abonnement gratuit sur :

www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre.dgcis

Conception et réalisation : Agence Avec des Mots

27, rue de Solférino – 92 100 Boulogne-Billancourt

www.avcedesmots.com

Actualités

→ Lancement du 3^e appel à projets ECHORD

Le programme ECHORD (European Clearing House for Open Robotics Development), destiné à améliorer les équipements robotiques, dispose de 17 M€ au titre du Programme cadre de recherche et de développement technologique européen (PCDRT). Il finance des partenariats visant à améliorer la programmation de robots d'industriels. Le 3^e appel à projets, doté de 5,1M€, est ouvert jusqu'au 1^{er} octobre 2010.

📍 www.echord.info
@ patrick.schouller@finances.gouv.fr

→ Inscriptions au 2^e Symposium franco-québécois

Le 2^e Symposium franco-québécois aura lieu du 24 au 26 novembre 2010 à Bordeaux, Lille, Paris et Strasbourg. Occasion de rencontre des entreprises des pôles de compétitivité français avec les « crêneaux d'excellence » québécois, il met l'accent sur le développement de projets de recherche et d'opportunités d'affaires. Les thématiques retenues cette année sont les biotechnologies, la nutrition, l'aéronautique et les nouveaux matériaux. La date limite d'inscription est le 15 octobre 2010. Pour en savoir plus, découvrir le programme détaillé et s'inscrire :

📍 www.competitivite.gouv.fr
@ marie-claude.simoni@finances.gouv.fr